



Tarif
2026-2027
Argentique
Tirage Scolaire



www.labophotoprodyagonal.com
www.classe-photos.com

Boutique Scolaire

[illegible]

Labo Scolaire Tirage Photo Argentique

	Dimension (cm)	AUTOMATIQUE		FILTRAGE MANUEL	
Tirage Seul, Carte de Vœux, Multi formats, Calendrier, etc...	Papier Photo Fuji	HT	TTC	HT	TTC
	10x15	0,38 €		0,40	
Multi vues-Portrait	13x18	0,42 €		0,59	
Multi vues-Portrait	15x21	0,72 €		0,86	
Multi vues-Portrait	15x23	0,72 €		0,86	
Multi vues-Portrait	18x14	0,42 €		0,54	
Multi vues-Portrait	18x17	0,72 €		0,88	
Multi vues-Portrait	18x18	0,72€		0,88	
Multi vues-Portrait	18x20	0,88€		0,88	
Multi vues-Portrait	18x24	0,88 €		0,90	
Multi vues-Portrait	18x27	0,88€		0,95	
Multi vues-Portrait	20x30	0,95€		1,05	
		HT	TTC	HT	TTC
Tirage photo sur papier photo Pro	Magnet 10x15	2,50€		2,50 €	
Photo Argentique sur Alu		HT	TTC		
Photo sur Aluminium avec sac en toile naturelle	Alu 10X15	5.50 €			

Tirage photos argentique

	Dimension (cm)	FILTRAGE AUTOMATIQUE		FILTRAGE MANUEL	
Tirage Seul		HT	TTC	HT	TTC
	9x13	0,38		0,48	
	10x15	0,38		0,62	
	11x15	0,38		0,62	
	12x18	0,42		0,76	
	13x18	0,42		0,76	
	13x13	0,63		0,76	
	13x19	0,63		0,76	
	14x21	0,63		1,08	
	15x15	0,75		1,32	
	15x21	0,85		1,32	
	15x23	0,90		1,32	
	15x30	1,10		1,66	
	18x18	0,85		1,66	
	18x24	0,88		1,66	
	18x27	0,88		1,66	
	20x30	1,00		1,92	

SERVICE +

- Franco de port à partir de 400 € HT France métropolitaine.
- Mis en ligne 6% de frais HT
- Si vous repassez une commande alors que vous avez une déjà en cours de fabrication, vous pouvez appuyer sur la case « enlèvements comptoir » pour ne pas cumuler les frais de port
- SAV 1+2 chrono.
- Un règlement CB comptant sera à effectuer après acceptation de votre commande et des CGV sur le site labophotoprodyagonal.com



Labo Photo Pro contact@dyagonal.fr

CGV sur le site
www.labophotoprodyagonal.com

LA PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE
INFORMATION JURIDIQUE ASSOCIATIVE

- <http://www.education.gouv.fr/bo/2003/24/MENE0301227C.htm>

Païement et Facturation :

Le paiement en ligne par les parents sur une plateforme est autorisé.

La plateforme est un prestataire ('marketplace' = 'marché en ligne') qui joue le rôle d'un établissement bancaire en ayant une autorisation de détenir des fonds pour autrui, sans être lui-même une banque. Bon à savoir : Il doit répondre à plusieurs obligations : Disposer de RGPD et CGU à jour.

Garantir la sécurisation du site (fiabilité et confidentialité). Avoir un DPO (délégué à la protection des données) et Médiateur à la consommation, des mentions légales conformes aux normes. Avoir un compte bancaire bloqué et uniquement dédié aux encaissements du marché en ligne auprès de sa banque. Au-delà de 1M° être signalé à l'ACPR et obtenir une réponse positive à la demande d'exemption d'agrément bancaire. Réglementation du code monétaire DSP2.

La coopérative scolaire doit ouvrir un compte sur la plateforme (compte séquestre où seront déposés les paiements des familles). C'est l'Association Départementale OCCE qui est titulaire du compte à travers la coopérative scolaire.

L'Association Départementale dispose des codes d'accès des écoles, ou d'un accès générique pour pouvoir garantir la bonne utilisation de cette plateforme.

Les parents peuvent aussi choisir de payer en espèces ou en chèque à l'ordre de la coopérative scolaire ; dans ce cas le mandataire doit signaler à la plateforme les montants perçus.

Tous les paiements apparaissent sur cette plateforme, y compris ceux réglés par d'autres moyens, pour permettre au photographe de produire une facture exhaustive.

Le photographe doit avoir informé au préalable le mandataire de la répartition finale des sommes encaissées : taux de la commission de la plateforme (éventuellement), montant de la rémunération de sa prestation, pourcentage revenant à la coopérative scolaire.

La facture est libellée et adressée à la coopérative pour l'intégralité des photos commandées, quel que soit le moyen de paiement.